

Pharmaciens en GMF

Bonjour,

Deux informations importantes aujourd'hui, le nouveau cadre de financement du MSSS pour les GMF et la création d'une base de données des pharmaciens travaillant en GMF:

Le MSSS vient de [publier le nouveau cadre](#) de financement et de soutien professionnel pour les groupes de médecine familiale (GMF).

Nous aimerions attirer votre attention sur plusieurs problématiques, *(en italique, nos commentaires)*

Le **salaire maximal** taxes incluses est de 75\$.

Nous attendons encore la décision de Revenu Québec sur l'obligation ou non de charger des taxes, auquel cas cela donne un taux horaire max de 65.2\$.

Les frais relatifs à l'implication du pharmacien en GMF pourront atteindre un maximum de 10%

Le GMF pourra conserver un maximum de 10% du forfait annuel prévu pour l'entente avec un pharmacien pour couvrir les frais relatifs à son implication

La clause 4.6: "Le pharmacien s'engage à prendre fait et cause pour le GMF et les médecins qui y exercent si ceux-ci font l'objet d'une réclamation ou d'une poursuite alléguant une faute dans les services pharmaceutiques que le pharmacien a rendus."

Nous venons de faire la demande d'un avis au FARPOPQ sur cette clause qui pourrait entraver votre assurance responsabilité. Nous vous tiendrons au courant de la réponse.

La résiliation: 30 jours sans cause

Le GMF pourra résilier sans cause le contrat suivant un préavis de 30 jours. Ce qui nous semble également démesuré.

Nous vous invitons donc à la **prudence** lors de la signature de votre contrat. Plus encore que les questions sur le taux horaire, les taxes et les frais, la clause sur la responsabilité professionnelle mérite d'être éclaircie avant que vous ne vous engagiez.

Pharmaciens en GMF nous voulons vous connaître.

Vous êtes pharmacien en GMF, que ce soit à temps-plein ou partiel, ce message s'adresse à vous.

En partenariat avec l'APES, nous aimerions monter une plateforme de formation continue pour la pratique en GMF.

Pour recevoir les renseignements pertinents, écrivez-nous à :

info.appsq@gmail.com avec les informations suivantes:

Nom et prénom

Lieu de pratique

Nombre d'heures par semaine

Merci!

Clément Devoddère

VP communications et partenaires

APPSQ